
Nom de l'initiative : **Mairie en ligne à Houilles (78)**

URL d'accès :

<http://www.houilles.fr/article/archive/178/>

<http://www.houilles.fr/article/archive/335/>

Contact(s) : Marie-Christine Harmand

Webmestre du site de la ville

Tél. 01 30 86 32 15

Mel : marie-christine.harmand@ville-houilles.fr



VILLE DE
HOUILLES

Dès la mise en ligne du premier site Internet de la ville en avril 2000, plusieurs services municipaux (notamment les services techniques) souhaitent s'associer au développement de l'e-administration et demandent à ce que certaines prestations puissent être offertes aux Ovillois par le biais d'internet. Il faudra toutefois attendre 2002 et l'arrivée d'intranet pour que les premiers télé-services voient le jour. D'autres offres s'ajoutent au fur et à mesure, en fonction de la demande des internautes, et depuis la refonte du site en 2005, il est également possible d'effectuer des demandes d'actes d'état-civil ou de répondre à des offres d'emploi. L'objectif étant de permettre au citoyen de traiter un maximum de formalités sans se déplacer et à toute heure du jour et de la nuit.

Le webmestre, pilote du projet, s'est mis à l'écoute des citoyens demandeurs et des collègues des autres services.

Deux bouquets (auxquels s'ajoute la demande d'actes d'état civil) sont aujourd'hui proposés.

Ils concernent l'administration générale (demande de débit de boisson, demande de brochures, réponse à une offre d'emploi, modification des coordonnées d'un association, modification des coordonnées des médecins) et le cadre de vie (demande d'enlèvement de graffiti, demande de travaux de voirie, demande de localisation au POS, inscription au concours des maisons fleuries).

L'ensemble des Ovillois est concerné par ces télé-services qui n'ont engendré aucun coût supplémentaire puisque la réalisation des formulaires est effectuée par le webmestre et qu'il s'agit de mails envoyés aux services.

On peut distinguer deux étapes majeures. La première est relative à la mise en place du premier site Internet de la ville et la deuxième relative à la refonte de ce site et à la décentralisation de la gestion de ces télé-services.

Etape 1 : centralisation totale des mails (donc des formulaires) par le webmestre qui se charge des transferts.

Etape 2 : plusieurs agents par service sont destinataires des mails issus des formulaires créés par le webmestre et peuvent ainsi gérer directement et rapidement les demandes des internautes.

Pour créer ces formulaires, le webmestre dispose d'un back-office très simple d'utilisation issu de l'application Citeo développée par la société Inovagora.

Les citoyens ont été informés de toutes les nouveautés du site Internet par le biais d'un article dans le magazine municipal l'Ovillois. De leur côté, services et élus ont été invités à une présentation de ces nouveautés par le Maire et le webmestre.

Les statistiques prouvent l'intérêt des Ovillois pour ces services, notamment les services de demande de localisation au POS, demande de documentation et bien entendu demande d'acte d'état civil en ligne.

Des services (et des internautes) sont en attente pour des formulaires actuellement en téléchargement (demande d'autorisation de voirie, inscription en centres de loisirs). C'est donc la priorité pour les mois à venir, développer encore le bouquet de télé-services, et ce dans tous les domaines (enfance, culture...)
